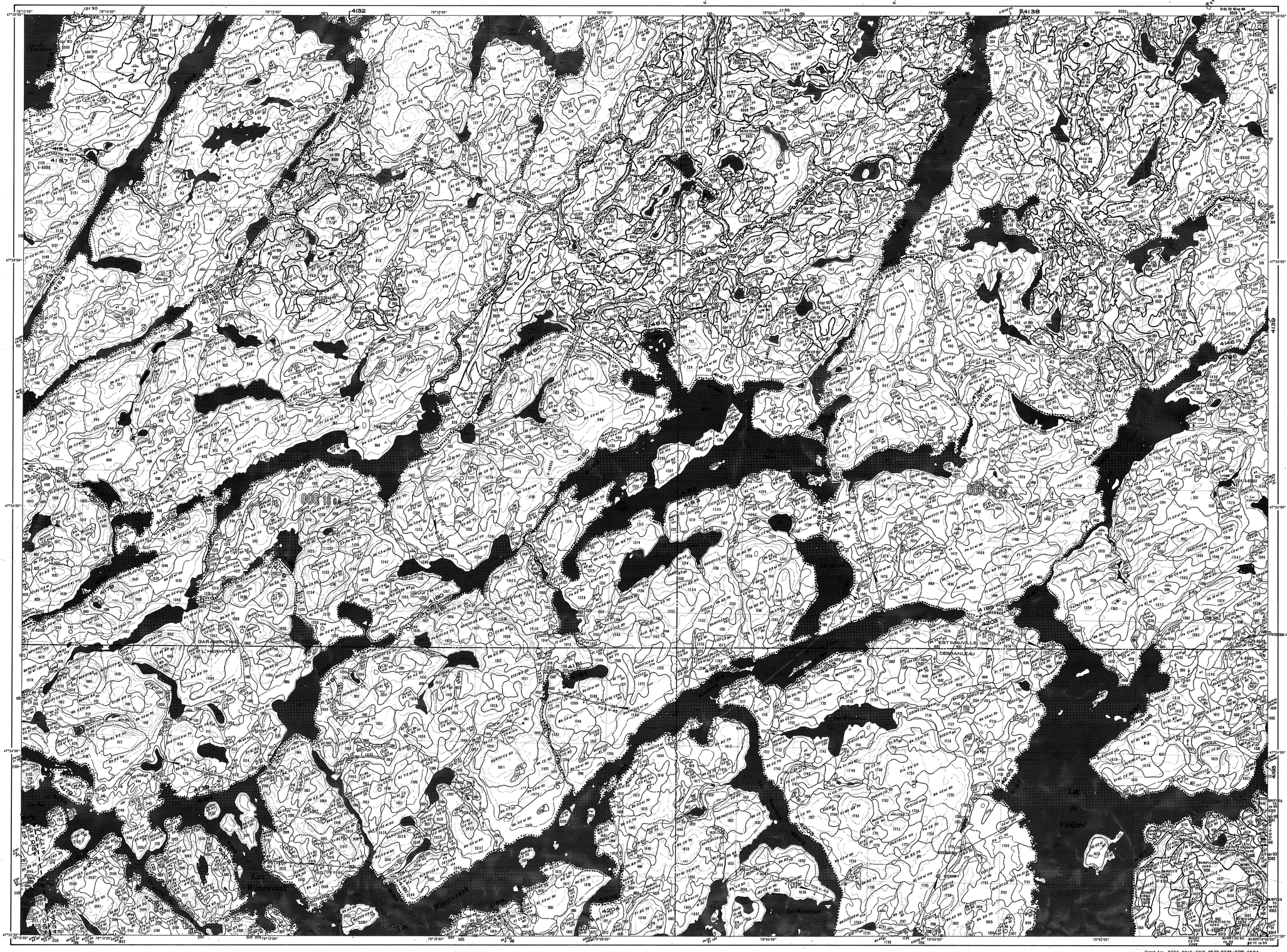

Compt. for. 8604-8919-9218-9529-5048-6018-6504

À jour : avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapide, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	co
Coupe par bandes (bordures de la végétation)	cb
Coupe avec réserves de semenciers	cs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à blanc étendue	cbe
Coupe à blanc et dégagement des tiges d'avenir	cbd
Coupe en peuplement	cp
Reboisé et dégagé (ou à la plant.)	rd
Plantation à racines nues	pln
Plantation à mottes	plm
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Espèces commerciales	ec
Récolte dans les matières ligneuses (coupe de bois)	rec

N.B. Ces interventions majeures perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — b sapin et/ou épinette blanche
— — — é épinette noire et/ou épinette rouge
— — — p pin blanc et/ou pin rouge
— — — r pin rouge
— — — i pin gris
— — — g pin gris
— — — s sapin et/ou épinette blanche
— — — t pruche
— — — m mélèze
— — — l (plantation)
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — — (b tiges isolées)
— — — é mélèze
— — — p pin
— — — b pin blanc et/ou pin rouge
— — — r pin rouge
— — — i pin gris
— — — s sapin et/ou épinette
— — — (pluralité de sapin et épinette blanche)
— — — (plantation de épinette de Norvège)
— — — (plantation d'épinette noire)
— — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — — b tiges isolées
— — — é épinette noire et/ou épinette rouge
— — — p pin blanc et/ou pin rouge
— — — r pin rouge
— — — i pin gris
— — — m mélèze
— — — (plantation de sapin baumier)
Pinède blanche (pin blanc occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec épinette blanche
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec mélèze
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — b tiges isolées
— — — — é épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — m mélèze
— — — — p pin blanc et/ou pin rouge
— — — — r pin rouge
— — — — s sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — é épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — m mélèze
— — — — p pin blanc et/ou pin rouge
— — — — r pin rouge
— — — — i pin gris
— — — — s sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de thuya)
Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — b tiges isolées
— — — — é épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — m mélèze
— — — — p pin blanc et/ou pin rouge
— — — — r pin rouge
— — — — i pin gris
— — — — s sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de thuya)
MÉLÈZIN (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — b tiges isolées
— — — — é épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — p pin blanc et/ou pin rouge
— — — — r pin rouge
— — — — i pin gris
— — — — s sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation de mélèze européen)
— — — — (plantation de mélèze japonais)
— — — — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences tolérantes avec pin gris	F1Pg	F1Pg(F)
— — — — avec pin blanc	F1Pb	F1Pb(F)
— — — — avec pin rouge	F1Pr	F1Pr(F)
— — — — avec épinette noire	F1E	F1E(F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1E	F1E(F)
Bouleau à bouleaux blancs avec pin gris	BE	BE(F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BE	BE(F)
— — — — avec pin blanc	BPb	BPb(F)
— — — — avec pin rouge	BPr	BPr(F)
— — — — avec pin gris	BPg	BPg(F)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BS	BS(F)
Bouleau à bouleaux blancs avec pin blanc	F1Pb	F1Pb(F)
Feuillis d'essences tolérantes avec pin blanc	F1Pb	F1Pb(F)
— — — — avec pin rouge	F1Pr	F1Pr(F)
Peupleraie avec sapin	Pe	Pe(F)
— — — — avec pin gris	Pe	Pe(F)
— — — — avec pin blanc	Pe	Pe(F)
— — — — avec pin rouge	Pe	Pe(F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Pe	Pe(F)
Peuplier faux-tremble avec sapin	PeS	PeS(F)
Épinette noire résineuse	EnR	EnR(F)
Épinette résineuse	Er	Er(F)
Mélangés à feuillus tolérants	MF	MF(F)
— — — — sur station xérique	MFX	MFX(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — f d'essences intolérantes
— — — t d'essences tolérantes
— — — (plantation) (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — (plantation)
Peuplier
Cédrière
— — — b bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — f feuillus
— — — é feuillus d'essences intolérantes
— — — t feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — de peuplier faux-tremble
— — — de peuplier hybride
— — — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épaisseur légère
Coupe partielle
Épaisseur légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 %
⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Coupe partielle
Chablis total
Épaisseur sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	30-70 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	80-30	80-30
50	61-80	80-50	80-50
70	81-100	80-70	80-70
90	101-120	120-50	120-50
150	121 et plus	120-70	120-150

FORÊT RÉSINEUSE

Jeune inéquienne: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 50 cm.

Vieilleuse inéquienne: Plus d'1 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre plus de 50 cm; Autres peuplements majorité des tiges est plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïdes
Moyenne	31 à 60 %	D
Forte	61 à 90 %	E
Extrême	91 et plus	F

Superficie minimale de parcelle : 0,5 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

CODES DE D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ou S2 m 1 — S = stratification; E = classe de pente; C = classe d'âge; m = mode de l'origine; 1 = origine

R C3 r 60 D1 — R = stratification; C = classe d'âge; r = mode de l'origine; 60 = hauteur; D = classe de densité; 1 = type de couvert

DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	22m	17m	13m	9m	7m	4m	1m
	1	2	3	4	5	6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - CONSULTANTS B.C.R. INC.
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 8
Unité de gestion : 83
Unité d'aménagement : 2
Unité de sondage : 1
Mode de tenure ou de gestion : 000
Bloc d'aménagement : 16
Concessionnaire ou autres :
Bassin hydrographique : 301 01
Bassin primaire :
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée :
Municipalité : 83900
Division de recensement : 1 1
Municipalité :
Cadastre :
Parcelle : 4195*
Région écologique : 7a2

Municipalité régionale de comté 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Carte forestière : Photographie aérienne : 1985; Année de publication : 1986; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/8/86
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-10 S.E. S.O. N.E. N.O.	31-M-9 S.E. S.O. N.E. N.O.	31-N-12 S.E. S.O. N.E. N.O.
31-M-7 S.E. S.O. N.E. N.O.	31-M-8 S.E. S.O. N.E. N.O.	31-N-5 S.E. S.O. N.E. N.O.
31-M-2 N.E. N.O.	31-M-1 N.E. N.O.	31-N-4 N.E. N.O.

31 M/8 N.E.